MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Arrêté du** 17 OCT. 2020

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1ère classe au titre de l'année 2021**

**Le ministre de l'intérieur,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2005-1090 du 1er septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-422 du 22 mai 2013 modifié portant statut particulier du corps des inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 7 août 2014 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1ère classe ;

Vu l'arrêté du 27 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1ère classe,

**Arrête :**

**Article 1er**

Mme Pauline DEVEAUX, déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière, est nommée présidente du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1ère classe au titre de l'année 2021.

**Article 2**

M. Sébastien BAROTH, attaché d'administration de l'Etat, est nommé vice-président du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière de 1ère classe au titre de l'année 2021.

**Article 3**

Sont désignés en qualité de membres du jury :

- Mme Anne-Laure BETRENCOURT, déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière,
- M. Denis DAVID, attaché d'administration de l'État,
- M. Pierre GATTA, attaché d'administration de l'État,
- Mme Anne MENU, déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière,
- Mme Amandine ROPION, déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière,
- Mme Julie SEVILLA, déléguée au permis de conduire et à la sécurité routière,
- M. Philippe TORREGROSSA, délégué au permis de conduire et à la sécurité routière.

**Article 4**

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence des travaux du jury sera assurée par M. Sébastien BAROTH, vice-président.

**Article 5**

En cas de partage égal des voix, celle de la présidente est prépondérante.

**Article 6**

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux de l'épreuve pendant toute la durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de la sous-direction du recrutement et de la formation et sur le site internet du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 OCT. 2020

Pour le ministre et par délégation

Le sous-directeur du recrutement et de la formation

Thomas [illegible]